



## **Déclaration de la FSU à la CCP des non-titulaires du 10 mai 2023**

Cette CCP se tient dans un contexte social plus que particulier puisque depuis presque 4 mois maintenant, plus de 90% de la population active exprime son opposition à une réforme des retraites brutale, injuste et inutile. Les enseignants, dont le déclassement salarial et la dégradation des conditions de travail n'est plus à démontrer, ont beaucoup à perdre, particulièrement pour les agent.es non-titulaires dont la pension est calculée sur la base des 25 meilleures années dans la carrière. L'égalité salariale entre les femmes et les hommes c'est à la fois plus de justice et plus de financement pour nos systèmes de retraites !

Les hypothèses de revalorisation salariale des enseignants titulaires ou contractuels sont très loin des promesses présidentielles. Elles ne prennent en compte ni les réalités économiques ni l'inflation et ne rattrapent en rien les pertes de ces dernières années. Conditionnées pour partie à une augmentation de la charge de travail avec le PACTE, rétribuées par des indemnités qui ne seront pas prises en compte lors du calcul des pensions, Elles sont injustes et accroissent les inégalités femmes-hommes, entre autres.

Rappelons qu'à l'heure actuelle, au 1er mai 2023, le Smic atteint

1 747,20 euros bruts par mois alors qu'un contractuel débutant 1ere catégorie embauché à l'indice 367 pour un temps plein (mais ce n'est pas toujours le cas avec des temps partiels imposés) et touchera 1779,96 euros bruts par mois, 32,76 euros bruts de plus que le Smic, c'est sûr c'est très attractif ! La FSU continue d'exiger une revalorisation pour toutes et tous sans contrepartie.

Depuis plusieurs années, le nombre de candidats qui se présentent aux concours montre une désaffection croissante pour nos métiers : l'Éducation nationale n'arrive plus à recruter suffisamment de professeurs, de CPE, de PSY-En. Postes non pourvus, manque d'attractivité et non remplacement de fonctionnaires débouchent inévitablement sur un recrutement dans l'urgence d'agents contractuels, absolument nécessaires pour assurer la continuité du Service public d'Éducation. Mais que leur propose-t-on, sinon des conditions de travail toujours plus difficiles, des salaires qui ne sont pas à la hauteur, encore et toujours plus de précarité ?

Force est de constater que les agents non titulaires n'occupent plus qu'une part très réduite des préoccupations gouvernementales. Les « améliorations significatives » annoncées par le ministre de l'Éducation ont suscité l'indignation de nombre d'agent.es non-titulaires qui restent à ce jour écartés de toute possibilité de titularisation autre que par concours externe ou interne, niant la prise en compte d'une expérience durement acquise et maintenant les agents dans une précarité qui ne cesse de s'aggraver. A défaut de mettre en place un réel « concours exceptionnel », ce gouvernement doit rétablir le « concours réservé » dit Sauvadet pour résorber la pénurie d'enseignants, de CPE et de Psy-EN.

Enfin , nous regrettons que cette CCP d'installation puisse avoir lieu aussi tardivement, que nous ne puissions pas nous réunir plus tôt, sans attendre un licenciement, afin de faire un état des lieux global des situations des contractuels dans l'Académie ( nombres de contractuels, embauchés, démissionnaires Cdisés , état des formations ... ).